



## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Le nombre de membres du Bureau communautaire en exercice est de 21**

Séance du 14 octobre 2015

Le Bureau communautaire, légalement convoqué le 8 octobre 2015, s'est réuni en salle du Bureau communautaire à l'Hôtel d'agglomération, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de M. Gérard COSME.

La séance est ouverte à 09h40.

Etaient présents :

Gérard COSME, Nathalie BERLU, Karamoko SISSOKO, Christian LAGRANGE, Danièle SENEZ, Christian BARTHOLME, Sylvie BADOUX, Mireille ALPHONSE, Dref MENDACI, François BIRBES, Djeneba KEITA, Patrick SOLLIER, Claude ERMOGENI, Bruno MARIELLE, Alain PERIES.

Formant la majorité des membres en exercice,

Présents au titre de Maires membres du Conseil communautaire :

Daniel GUIRAUD, Patrice BESSAC, Stéphane de PAOLI, Sylvine THOMASSIN.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Jean-Charles NEGRE à Djeneba KEITA, Marie-Rose HARENGER à Dref MENDACI, Philippe GUGLIELMI à Nathalie BERLU.

Etaient absents excusés:

Faysa BOUTERFASS, Ali ZAHI, Jacques CHAMPION, , Bertrand KERN, Laurent RIVOIRE, Tony DI MARTINO, Corinne VALLS.

Secrétaire de séance :

Karamoko Sissoko.

\*  
\*   \*  
\*

Se référant au procès-verbal du Bureau communautaire du 16 septembre 2015 le Président demande aux conseillers s'ils souhaitent faire des observations. Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.



**BC2015-10-14-1**

**Objet : Versement des subventions 2015 dans le cadre de l'appel à initiatives communautaire en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article 4.1 des statuts de la Communauté d'agglomération qui lui reconnaît une compétence en matière de politique de la ville,

VU la délibération 2011\_12\_13\_26 du 13 décembre 2011 qui déclare d'intérêt communautaire « toute action nouvelle ou dispositif contractuel nouveau relevant du développement local et de l'insertion économique et sociale » ainsi que « toute action nouvelle d'accompagnement des publics en insertion visant à les rapprocher de l'emploi »,

VU la délibération 2014\_04\_28\_2 du 28 avril 2014 portant délégation de compétences du Conseil Communautaire au Bureau communautaire pour prendre les décisions dans les domaines limitativement énumérés parmi lesquels de décider de l'octroi de subventions aux associations et organismes d'un montant inférieur à 23 000 € dans la limite des crédits ouverts au budget et approbation des conventions afférentes,

VU la délibération du 27 mai 2015 portant le lancement de l'appel à initiatives communautaire en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle pour l'année 2015,

**CONSIDERANT** la nécessité d'apporter des réponses nouvelles aux problématiques des publics éloignés de l'emploi sur le territoire communautaire,

**CONSIDERANT** l'évolution des besoins en matière d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communautaire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**APPROUVE** le tableau de programmation joint à la présente délibération

**DECIDE** d'attribuer aux organismes porteurs les montants suivants :

<b>PORTEUR</b>	<b>SUBVENTIO N</b>	<b>ACTION</b>
<b>Ai Lodomifa</b>	<b>18 000 €</b>	En route vers le métier de gardien d'immeuble
<b>CIDFF</b>	<b>4 000 €</b>	Femmes actrices, compétentes et citoyennes
<b>Ethik Services</b>	<b>20 000 €</b>	Insertion durable vers l'emploi dans les métiers de la restauration de Jeunes 16-25 ans, déscolarisés, placés sous main de justice et/ou sortant de prison



<b>Famille et cité</b>	<b>8 000 €</b>	Service de garde d'enfants à domicile en horaire atypique
<b>Femmes Relais</b>	<b>6 000 €</b>	Développer les prérequis de l'accès à l'emploi, en favorisant l'accès aux soins de santé
<b>Grain de Sel</b>	<b>5 000 €</b>	"Si Senor !" Dispositif de réactivation de soi à destination d'emploi de plus de 45 ans en rupture professionnelle
<b>Jean-Luc François</b>	<b>6 000 €</b>	Formation « en mode couture »
<b>Le sens de l'humus</b>	<b>6 000 €</b>	Découverte des métiers (espaces verts, agriculture urbaine, aménagement paysager..) et soutien à l'activité du jardin solidaire
<b>MOOVE</b>	<b>7 000 €</b>	Dynamiques d'emploi au service des femmes
<b>Urban déco concept</b>	<b>20 000 €</b>	Passerelle vers l'emploi dans le secteur de la peinture
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	

**PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de l'exercice 2015, Fonction 520/Nature 6574/Code opération 0061202016/ Chapitre 65



## Annexe 1 – Présentation des actions retenues dans le cadre de l'appel à initiative 2015

Nom de la structure porteuse	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Nombre de bénéficiaires	Territoire visé
<b>Ai Ladamifa</b>	En route vers le métier de gardien d'immeuble	<p>L'action propose un parcours professionnalisant pour accéder au métier de gardien d'immeuble qui combine les périodes d'emploi et la professionnalisation.</p> <p>Elle se décompose en 14 ateliers différents, qui portent sur les trois missions de travail de gardien d'immeuble : Hygiène et nettoyage de l'habitat ; Maintenance et surveillance ; Relations avec les locataires.</p> <p>Ces ateliers sont complétés par un accompagnement individuel des salariés en insertion ainsi qu'un accompagnement collectif sur des thèmes comme l'entretien d'embauche, la connaissance des professionnels du logement qui recrutent, etc.</p>	24	CAEE
<b>CIDFF</b>	Femmes actrices, compétentes et citoyennes	<p>L'action vise à favoriser l'autonomie des femmes victimes de violences et éloignées de l'emploi et leur insertion professionnelle, par le biais d'ateliers collectifs thématiques et interactifs.</p> <p>12 ateliers d'une demi-journée sont proposés, sur un semestre : valorisation des parcours, connaissance des droits et des dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation, sensibilisation aux métiers porteurs, travail sur le CV et lettre de motivation, etc. Un travail autour d'un projet créatif est également prévu, en fonction des appétences des participantes.</p> <p>En parallèle de l'action auprès des femmes, des réunions sont organisées de manière trimestrielle avec les institutions partenaires afin d'évaluer les impacts et la pertinence de l'action auprès des femmes.</p>	25	CAEE



Nom de la structure porteuse	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Nombre de bénéficiaires	Territoire visé
<b>Ethik Services</b>	Insertion durable vers l'emploi dans les métiers de la restauration de Jeunes 16-25 ans, déscolarisés, placés sous main de justice et/ou sortant de prison	L'action vise la prise en charge de 10 jeunes qui intégreraient un accompagnement de 3 mois et parcours de formation dans le domaine de la restauration. Les jeunes bénéficieront de formation sur les savoirs de base de la restauration et d'immersion en entreprise avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle. L'objectif est la signature d'un contrat de travail aidé et à terme une formation qualifiante en alternance dans les métiers de la restauration.	10	CAEE surtout Bondy et Montreuil
<b>Famille et cité</b>	Service de garde d'enfants à domicile en horaire atypique	L'action a pour objectif de "fluidifier" l'accès à l'emploi pour des familles qui ne disposent pas de moyen de garde à des horaires dits atypiques. Les familles participent financièrement à la prestation. Le projet au global est fortement soutenu par la CAF.	17	CAEE, surtout Bobigny, Pantin, Les Lilas, Romainville
<b>Femmes Relais</b>	Développer les prérequis de l'accès à l'emploi, en favorisant l'accès aux soins de santé	L'action vise la mise en place d'entretiens individuels sur rdv de personnes rencontrant des situations de handicap et/ou d'accès aux soins ainsi que des ateliers collectifs mensuels pour mieux faire connaître l'offre de soin locale: prévention bucco-dentaire, équilibre alimentaire, troubles de la vue...Une sensibilisation aux droits et à la lutte contre les discriminations sera également abordée.	50	Bondy et Bobigny



Nom de la structure porteuse	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Nombre de bénéficiaires	Territoire visé
<b>Grain de Sel</b>	"Si Senior !" Dispositif de réactivation de soi à destination d'emploi de plus de 45 ans en rupture professionnelle	Le constat de départ du projet s'appuie sur les difficultés rencontrées par le public senior dans le retour à l'emploi. Le projet vise donc à remobiliser ce public cible pour lutter contre le sentiment de déclassement et leur permettre de se présenter face à un employeur avec une confiance renouvelée et un projet professionnel. Un travail important est fait sur le récit autobiographique de chacun. La dimension collective facilite la dynamique de remobilisation ainsi que la confrontation à un autre public souvent discriminé du fait de son âge: les jeunes.	<b>15</b>	CAEE
<b>Jean-Luc François</b>	Formation " en mode Couture"	L'action a pour but l'acquisition des gestes professionnels permettant l'accès aux métiers techniques de la mode grâce à la réalisation d'une commande d'une série de 12 pièces uniques. Le plan de formation comprend des modules d'apprentissage théoriques et pratiques (480 h) et une immersion en entreprise (210 h). Il s'agit d'un chantier école dont les réalisations seront ensuite exposées dans le cadre des journées européennes des métiers d'art et à l'Institut national des métiers d'art.	<b>12</b>	CAEE



Nom de la structure porteuse	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Nombre de bénéficiaires	Territoire visé
<b>Le sens de l'humus</b>	Découverte des métiers (espaces verts, agriculture urbaine, aménagement paysager..) et soutien à l'activité du jardin solidaire	<p>L'action vise à proposer un parcours de remobilisation et de découverte des métiers, afin de faciliter la réinsertion sociale et/ou professionnelle de publics en difficultés, en intégrant prioritairement les jeunes (et sortants de prison), seniors, DELD et fortement "démotivés", et des personnes handicapées.</p> <p>L'action comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- découverte des métiers : 2 sessions sur 5 semaines avec des groupes de 8 à 10 participants par session.</li> <li>Découverte des métiers liés à la terre : semis, plantations, etc.</li> <li>- soutien à l'activité du Jardin solidaire : ce lieu permet aux bénéficiaires de se reconstruire à travers une activité pratique de jardinage nature, d'ateliers de remobilisation et d'une vie de groupe solidaire.</li> </ul>	<b>40</b>	CAEE
<b>MOOVE</b>	Dynamiques d'emploi au service des femmes	Le projet vise 12 femmes de plus de 24 ans en recherche d'emploi après une période d'inactivité et suivie par le Plie, le Pôle emploi ou un service RSA. Il propose, en s'appuyant sur le support du cirque et du théâtre, d'améliorer l'employabilité de ces femmes.	<b>12</b>	CAEE
<b>Urban déco concept</b>	Passerelle vers l'emploi dans le secteur de la peinture	Cette action a pour objectif de permettre à 12 personnes de découvrir les métiers de la peinture et acquérir une préqualification au poste de peintre. Il s'agit également de favoriser l'acquisition des savoirs de base et des codes sociaux liés à l'entreprise, renforcer la mobilité, et faciliter l'adaptation aux conditions de travail sur un chantier du bâtiment. La formation se déroule sur 3 mois (476h de formation dont 4 semaines de stage).	<b>12</b>	CAEE



**BC2015-10-14-2**

**Objet : Attribution des subventions aux lauréats 'des Trophées de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire ESS 2015'**

## **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1, L.5216-5 et suivantes relatifs aux Communautés d'agglomération ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 09-3597 du 22 décembre 2009 modifié portant création de la Communauté d'agglomération Est Ensemble ;

**VU** la délibération 2011\_12\_13\_23 du Conseil communautaire du 13 décembre 2011 déclarant d'intérêt communautaire le soutien à la promotion économique du territoire et les actions en faveur de l'innovation économique ;

**VU** la délibération 2014\_04\_28\_2 du 28 avril 2014 portant délégation de compétences du Conseil Communautaire au Bureau communautaire pour prendre les décisions dans les domaines limitativement énumérés parmi lesquels de décider de l'octroi de subventions aux associations et organismes d'un montant inférieur à 23 000 € dans la limite des crédits ouverts au budget et approbation des conventions afférentes ;

**VU** la délibération 2015-06-30-24 du Conseil communautaire du 30 juin 2015 approuvant le lancement de l'appel à initiatives « les trophées de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire »;

**CONSIDERANT** la politique communautaire de développement économique, et en particulier l'ambition d'Est Ensemble de soutenir l'économie sociale et solidaire ;

**CONSIDERANT** l'intérêt que revêt le soutien financier aux initiatives de l'ESS sur le territoire d'Est Ensemble

**CONSIDERANT** les candidatures soumises dans le cadre de l'appel à projet et l'intérêt qu'elles revêtent pour le développement et le soutien de l'économie sociale et solidaire sur le territoire communautaire ;

**CONSIDERANT** les termes des conventions de financement jointes en annexe ;

## **APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à initiatives communautaire 2015 aux lauréats pour les montants suivants :

- l'association Bellastock pour son projet Mobilab pour un montant de 15 000 € (quinze mille euros) ;
- l'association « le paysan urbain » pour son projet de ferme urbaine pour un montant de 15 000 € (quinze mille euros) ;



- les marmites Volantes -SARL agrément entreprise Sociale et solidaire- pour son projet Les Bouffesquetaires pour un montant de 6 000 € (six mille euros) plus 2 000 euros directement versés par le partenaire financier MAIF.

**APPROUVE** les conventions de financement jointes en annexe

**AUTORISE** la vice-présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire à signer les conventions de financement afférentes ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de l'exercice 2015, Fonction 90/Nature 6574/Code opération 0051202014/Chapitre 65.

**BC2015-10-14-3**

**Objet :ZAC du Centre-Ville des Lilas, îlot D - prorogation du délai de validité de la promesse de vente pour la cession d'un local commercial et de places de stationnement au sein d'un immeuble situé à l'angle des rues de Paris et Francine Fromont**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 09-3597 du 22 décembre 2009 modifié portant création de la Communauté d'agglomération Est Ensemble ;

**VU** l'article 4,2 des statuts de la Communauté d'agglomération qui lui reconnaît une compétence en matière de création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;

**VU** la délibération 2011\_12\_13\_24 du 13 décembre 2011 déclarant la ZAC du Centre-ville des Lilas d'intérêt communautaire, la compétence relative à la gestion et à la réalisation de cette ZAC a été transférée à la Communauté d'agglomération Est Ensemble ;

**VU** la délibération 2012\_10\_09\_8 du conseil communautaire du 9 octobre 2012 « ZAC du centre-ville : consentement à la cession au profit de la SCI l'Orée des Lilas des droits à construire attachés à l'îlot D de la ZAC du Centre-Ville des Lilas et autorisation donnée au Président de signer l'acte de vente du terrain en ce qu'il cède les dits droit à construire »;

**VU** la délibération 2012\_11\_13\_7 du conseil communautaire du 13 novembre 2012 « ZAC du Centre-ville des Lilas, îlot D – autorisation donnée au président de signer le protocole d'accord pour l'acquisition d'un local commercial » ;

**VU** la délibération 2015-04-01-03 du bureau communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2015 approuvant la cession d'un local commercial et de places de stationnement au sein de l'immeuble situé à l'angle des rues de Paris et Francine Fromont;



**VU** l'avis des domaines réf. SEI N°2014-045V2976 du 16 janvier 2015 relatif à la vente en VEFA du local commercial ;

**VU** le protocole d'accord pour l'acquisition d'un local commercial sur l'îlot D signé le 13 décembre 2012 entre M. HADDOUK et la Communauté d'agglomération Est Ensemble;

**VU** la promesse de vente signée le 16 juin 2015 entre la Communauté d'agglomération Est Ensemble et M. Sylvain HADDOUK concernant la cession d'un local commercial et de 6 places de stationnement.

**CONSIDERANT** qu'à la date de fin de validité de la promesse de vente, fixée au 15 octobre 2015, tous les documents nécessaires à la signature de l'acte authentique n'auront pas été portés à connaissance du notaire chargé de la rédaction.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**AUTORISE** le Président ou le conseiller délégué au territoire du faubourg à prolonger les délais de validité de la promesse de vente jusqu'au 31 mars 2016.

**PRECISE** que le produit de cette vente sera inscrit au budget annexe des projets d'aménagement de l'exercice 2015, Fonction 824, nature 7015, action 0211206004, chapitre 70.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 11h20, et ont signé les membres présents :

